



Délibération n°1 – Budget Primitif 2022

Par Jean-Michel Le Lorc'h

Monsieur le président, chers collègues

Le vote de ce budget s'inscrit cette année encore dans un contexte particulier du fait de la crise sanitaire qui perdure et des effets qu'elle induit sur le plan économique et social.

Nous l'avions souligné au moment du débat d'orientations budgétaires : grâce à la bonne gestion financière des années passées et au dynamisme retrouvée sur le volet des recettes, nous avons pu poursuivre en 2021 la transformation de notre agglomération tout en menant une politique d'investissement soutenue.

Le budget primitif 2022 que nous nous apprêtons à voter correspond aux engagements qui sont les nôtres vis-à-vis de la population.

En 2022, nous allons ainsi continuer d'agir pour l'environnement et le cadre de vie des habitants.

Nous allons également continuer d'investir dans les équipements et les infrastructures de notre agglomération.

En 2022, nous allons continuer de nous engager en faveur du développement économique, de l'emploi local et de l'attractivité de notre territoire.

Nous allons continuer de nous engager en faveur des mobilités durables, avec la poursuite des projets de 2^{ème} ligne de tram et de bus à haut niveau de service. Ainsi que celle du renouvellement de notre parc de bus.

En 2022, nous allons continuer d'agir pour renforcer les solidarités.

Le pacte fiscal conclu avec l'ensemble des communes de la métropole va nous permettre de poursuivre notre projet métropolitain.

Monsieur le Président, chers collègues, nous en sommes convaincus, ce budget 2022 va profiter à tous les habitants de l'agglomération. Il s'appuie sur la volonté de maintenir la qualité de notre Service Public et de proposer des perspectives d'avenir à notre territoire et à sa population.

C'est un budget ambitieux et sérieux, c'est pour ces raisons que le groupe des élus communistes le votera.

Je vous remercie.